



Dès l'entame du CHSCT nous présentons une motion concernant les problématiques de remplacement de l'absentéisme.

« Les membres du CHSCT s'inquiètent de la détérioration des conditions de travail et de la dégradation de la santé des personnels hospitaliers tant physique que psychique d'année en année, d'indicateurs en indicateurs.

SUD ne peut se contenter de voter des motions d'une année sur l'autre, de faire des bilans alors que la direction générale, par son plan d'économie à l'origine des détériorations des conditions de travail des personnels, ne se remet jamais en cause, organise la souffrance et fait la sourde oreille à la souffrance des personnels au nom de la tarification à l'activité, au nom du budget.

Les membres du CHSCT sont en accord avec l'analyse des Médecins du Travail sur les conditions de travail et les risques psycho-sociaux. (CHSCT du 29 août 2018).

La mise en place par la direction des restructurations ces derniers mois, a dégradé sérieusement les conditions de travail des agents du CHU de Tours. (Service d'urologie, Neurochirurgie, Orthopédie, Chirurgie digestive, Orloph, Pneumologie,)

Cela se traduit par un manque de remplacements concernant les congés maternité, arrêts de travail, heures supplémentaires, retour sur congés, manques d'effectifs, difficultés de poser ses congés annuels, récupérations des heures supplémentaires, jours de repos, repos compensateur.

A cela vient s'ajouter le manque ou l'inexistence de postes aménagés ou adaptés, la non prise en compte du vieillissement des personnels pourtant déjà demandée depuis de nombreux CHSCT. L'hospitalier doit être rentable à tout prix, ne laissant plus la place au handicap, autant de vecteurs de souffrance pour le personnel.



Ces personnels ne sont pas simplement une ligne budgétaire, ce sont des personnes avec leur souffrances ! Ces souffrances sont aussi la conséquence des pressions psychologiques exercées par la direction et souvent relayées par certaines personnes de l'encadrement supérieur et de proximité.

La direction doit prendre en compte tous les aspects de la souffrance au travail car le directeur général est responsable de la santé des personnels.

Nous vous demandons des effectifs supplémentaires pour améliorer les conditions de travail du personnel, le remplacement de tous les congés maternités, les arrêts travail de courte et de longue durée.

Vote de la motion:

Pour: 6 SUD, Abstention : 4 (CGT, FO, CFDT), NPPV: 1 (CFE-CGC)

COMPTES-RENDUS

COMITE
TECHNIQUE
d'ETABLISSEMENT
24 Septembre 2018

COMITE d'HYGIENE
de SECURITE
et des CONDITIONS
de TRAVAIL
20 Septembre 2018

Points inscrits à la fiche de suivi:

Concours : Le calendrier des concours habituel est présenté. Pour ce qui est de la nouvelle formation universitaire des IDE, il restera un concours AS interne pour accéder au financement.

Neurochirurgie : Un bilan de la restructuration de ce service nous est présenté. Il est noté des « chiffres assez stables sur toute la période d'observation ». « Une légère baisse du nombre de patients le weekend », un nombre maximal d'entrées le dimanche (8 en moyenne) et il existe « 3 à 4 toilettes quotidiennes ». Il est affirmé qu'aucune intervention n'a eu lieu la nuit durant cette période, aucun examen (type scanner IRM) non plus, seulement 4 entrées en urgence, seulement 1 cas d'hébergement hors service.

Différentes questions sont abordées suite à la restructuration : un travail sur le lissage des jours de programmation des blocs opératoires ainsi que des jours d'entrée des patients est en cours...

On a bien remarqué que les chiffres des tableaux de recensement étaient faussés, non fiables, avec un manque de données importantes (blocs la nuit, patients dépendants et semi dépendants, patients désorientés, aides à la toilette...)

Devant le nombre important des entrées le dimanche et celui des préparations de bloc opératoire le lundi matin, les agents de nuit réclament un poste d'AS supplémentaire la nuit du dimanche au lundi. Le projet de la direction est plutôt de décaler les entrées le lundi au maximum. De même l'équipe de jour demande une AS supplémentaire tous les matins, 7j/7 au regard de la charge de travail.

Nous évoquons une charge de travail toujours importante dans ce service avec un absentéisme nécessitant l'apport de nombreuses missions whoog et d'interim.... « Nous n'avons pas noté de difficultés particulières, ou alors elles se sont réglées »....

Points d'actualité vus en début d'instance

Pneumologie : Il n'y a pas de report de la date de la mise en place de la restructuration vue en instances, contrairement aux bruits de couloir !

Ordre infirmier : Au sujet de la transmission des coordonnées personnelles à l'ordre, nous aurons une réponse écrite de la drh. Nous réaffirmons notre opposition à cet ordre.

Postes vacants : Nous espérons obtenir une liste globale des postes vacants sur l'hôpital. Cela semble compliqué puisqu'apparemment, cela change tout le temps. Nous demandons donc cette liste définie à un temps T précis...



ASH B3 Bretonneau

L'équipe d'ASH de B3 connaît toujours de grosses difficultés avec retours récurrents des agents sur leurs jours de repos. Un courrier a été envoyé par l'équipe à la psychologue du travail, sans réponse. (Courrier non reçu par la psy du travail, mais remis en main propre en instance sur le champs!)

Selon la cadre supérieure du pôle, les horaires de travail seraient inadaptées aux tâches des ASH.

Sa solution : externaliser certaines tâches. Alors si on devait externaliser les tâches des services en difficulté, le CHU de Tours deviendrait rapidement la Clinique de Tours ! Encore une bien belle idée !

Urologie

De grosses difficultés présentes déjà avant la restructuration ne font que s'aggraver. Les heures supplémentaires des IDE s'entassent et la charge de travail la nuit ou seules 2 infirmières sont présentes se renforce. (brancardage, courses, blocs tardifs...) Réponse de la direction: « nous allons faire un relevé des heures supplémentaires dans le service (peut être que les collègues mentiraient!) et nous allons avoir une réflexion globale sur le brancardage, en particulier la nuit. »

Réorganisation du service de médecine interne

Ce projet présenté en instances impactera les unités d'hospitalisation complète et de semaine. Cette dernière va fermer et une « unité » saisonnière dont les lits seront « noyés » au sein même du service, sera créée. En dehors de la saison hivernale, ces lits seront retirés et stockés . Ils seront donc ouverts du 1^{er} novembre au 31 Mars avec l'adjonction de personnels.

Au total, cette réorganisation entraînera la suppression de 14,15 ETP .

En dehors de cette information inacceptable, de nombreux points sont pour nous sous-estimés ou absents du projet :

- Le sous dimensionnement des effectifs ASH-AS en lien avec le bio-nettoyage, surtout lors de la période d'hiver)
- Un manque de surveillance du salon de sortie (la nouvelle mode de toute restructuration « qui se respecte !»)
- Une augmentation de l'activité au sein des secrétariats
- Une absence d'anticipation de l'activité liée à la télémédecine (ou ? comment ? Par qui ?)
- Une absence de calendrier des arrivées des matériels nécessaires au projet, la formation du personnel sur ce matériel ?
- Une incertitude totale sur la prise en charge de l'évacuation des déchets.

Reste toujours cette question inexorable et inacceptable de la suppression de lits, accompagnée par la suppression de postes.

Vote du Point en CTE

Contre : 6 (SUD, 4 CGT, 1 CFTC, 1 FO) Abstention : 3 (1 CFDT, 2 CFE-CGC)

Vote du point en CHSCT

Contre : 8 (4 SUD, 1 FO, 1 CFDT, 2 CGT) Abstention :

1 (CFE-CGC)

Impact de la mise en œuvre du protocole fixant la politique de gestion des personnels contractuels

Au cours de l'année, des groupes de travail ont été organisés par la direction dans le but de rédiger une chartre qui encadrera le « statut » de contractuel au CHU. L'objectif, aux dires de la direction est de rendre lisible les règles nationales et locales appliquées aux contractuels.



Principales nouveautés :

- La durée de contractualisation passe de 18 à 12 mois pour les grades concernés par un diplôme d'état (Infirmières, aides-soignantes...)
- Avancement d'échelon tous les 3 ans sur des grilles retravaillées « spéciales contractuels » (2 ans auparavant !) - Revalorisation de toutes ces grilles de 2 points d'indice (mais qui sont bien moins intéressantes que les grilles statutaires des titulaires.)
- Passage d'un CDD à un CDI possible après 2 ans de CDD

SUD a, dès le départ, refusé de participer à ces groupes de travail. La contractualisation ne doit absolument pas être une norme. Bien au contraire puisque nous réaffirmons notre demande : La mise en stage immédiate de toutes les contractuel-les, l'ouverture de tous les concours.

Pour : 3 (1 CFDT, 1 CFTC, 1 FO) contre : 10 (6 SUD, 4 CGT), 2 abs : 2 CFE-CGC



En Bref:

Informations travaux-bâtiments Kaplan-CORAD

Différents travaux ont lieu sur le bâtiment Kaplan. Une construction de 2 bunkers de radiothérapie va être débütée, ajoutée à la création d'une extension du service d'hématologie. Ces travaux vont surtout entrainer la suppression de plus 50 places de parking, (espèce en voie de disparition totale!).

Réorganisation (changement d'horaire) au laboratoire de pharmacologie toxicologie de Bretonneau

Il s'agit d'une augmentation des plages de prise en charge le samedi permettant une intégration d'activité autrefois externalisée.

Vote CTE Pour 4 (1 CFDT, 1 CFTC, 2 CFE-CGC) Abstention : 11 (6 SUD, 1 FO, 4 CGT)

Vote CHSCT Pour : 2 (CFE-CGC, CFDT) Abstention : 7 (4 SUD, 2 CGT, 1 FO)

Impact de l'évolution de la plateforme du CETRA

Récemment s'est mise en place la création du 116/117 (numéro unique PDSA).

Le SDIS (service départemental d'incendie et de secours) ne souhaitant pas prendre en charge les appels de PDSA (permanence des soins ambulatoire), le CETRA (centre de traitement et de régulation de l'alerte) devra gérer ses propres appels.

Depuis cette mise en place les locaux ne sont pas du tout adaptés, la confidentialité des appels n'est pas optimum.

Vote du CTE : Pour : 1 CFTC, contre: 10 (6 SUD, 2 CFE-CGC, 1 CFDT, 1 FO) NPPV : 4 CGT

Présentation du schéma directeur immobilier de Clocheville

Des plans de travaux sur Clocheville nous sont présentés. De nombreux services se verront impactés, et ce, jusqu'à fin 2019. Coûts de ces travaux : près de 4 millions d'euros, alors que ce bâtiment va être abandonné d'ici 7 à 8 ans !

Encadrement de nuit

Les postulants sont toujours aussi difficiles à recruter selon la direction. Nous n'avons pas non plus l'impression que l'envie d'en trouver est très grande de leur côté... Une date de réunion avec des collègues de nuit est en passe d'être trouvée pour discuter du sujet... A suivre...

